

L'ASSOCIATION DE CHASSE



Public

Responsables d'association (présidents, bureau), nouveaux présidents. Âge mini: 18 ans.

Lieu

Siège de la FDC à Albi et Maison des associations à Castres

Tarif

Gratuit.

Nbre de places

30 maxi par session (10 personnes minimum).

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

ORGANISATION DE LA CHASSE EN FRANCE

LES STRUCTURES DE CHASSE LOCALES

L'ASSOCIATION « LOI 1901 » :

- Les membres
- Le rôle du président
- Les statuts
- Le règlement intérieur
- L'assemblée générale
- Le droit de chasse,
- Les baux de chasse
- Responsabilité.

DÉCOUVERTE DE L'EXTRANET ADHÉRENT

INTERVENANT:



DATE DES SESSIONS:

- Vendredi 17 mai 2019 (Siège FDC81, Albi) de 14h à 18h
- Vendredi 20 septembre 2019 (Maison des associations, Place du 1er Mai, Castres) de 8h30 à 12h30

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ASSOCIATION DE CHASSE



LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

17 mai 2019 (à Albi) 20 septembre 2019 (à Castres)

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des
Chasseurs du Tarn**

Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9